PLR
Les Libéraux-Radicaux

JAB CH - 1005 Lausanne
Poste CH SA
Annoncer les rectifications d'adresse

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | Nº 9 | MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

sommaire

Édito – Recommandations de vote 2
Les députés en action 10
Opinion 12
Soirée de Gala du PLR Vaud 12
JLRV 13
Question de valeur 14
Dans le monde 15
Frivolités essentielles 16

MESSAGE DU PRÉSIDENT
En marche !
Page 3

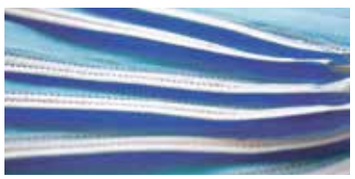

VOTATIONS FÉDÉRALES
Oui à la loi Covid-19 au nom de la liberté !
Pages 4-5

POLITIQUE CANTONALE
Budget 2022, restons vigilants
Page 9

POINT FORT
Après la nouvelle LEDP, la nouvelle LPrPCI
Page 11

#VDLIBERTÉ

C'EST FAIT ! LA CAMPAGNE EST LANCÉE…

Une campagne qui s'annonce motivante, aux enjeux politiques d'importance. Trois excellents candidats, une communication vivante et dynamique, un programme décliné sur le thème de la liberté, des membres engagés. La campagne sera belle sans aucun doute. Analyses et commentaires.

Pages 6 à 8

Administration : Tribune, place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, T : 021 323 72 78, F : 021 320 60 86, E : tribune@plr-vd.ch **Éditeur :** PLR Vaud **Rédaction :** Fabienne Guignard, rédactrice en chef, E : tribune@plr-vd.ch
Publicité : Urbanic Régie publicitaire, T : 079 278 05 94, E : info@urbanic.ch **c.c.p :** 12-234282-6 / IBAN : CH93 0900 0000 1223 4282 6 **Direction artistique :** Fabienne Guignard et Catherine Berney Mazza **Impression :** PCL Presses Centrales SA

LIBERTÉ

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

La cohésion est aujourd'hui mise à mal par une minorité bruyante qui va jusqu'à comparer la Suisse à une dictature, osant sans vergogne comparer le certificat Covid à l'étoile jaune d'un temps que l'on croyait passé. Cette évolution des mentalités a de quoi inquiéter car elle conteste le système politique suisse qui fait la part belle aux votations et laisse la place à tous les extrémismes, complotismes et manifestations antisystème en tous genres. L'individualisme prend le pas sur le bien commun. La politique a quant à elle pour mission d'agir pour le bien de la collectivité, d'assurer son développement, sa prospérité et bien sûr sa protection.

Un récent sondage présente les forces politiques de notre pays, montrant une UDC qui se raffermit et reste le premier parti de Suisse, tout particulièrement par son opposition à la loi Covid et au pass sanitaire, un PS qui maintient sa deuxième place. Trois partis dans un mouchoir de poche se battent pour la troisième et quatrième place, le PLR, le Centre et les Verts. La question de la représentativité des partis au Conseil fédéral est bien sûr l'enjeu principal de ce positionnement. Le numéro trois, selon la formule magique, a droit à deux représentants au Conseil fédéral. Le quatrième à un seul. Les places sont chères… Et tout le monde s'agite…

Au plan cantonal, le Gouvernement est élu au système majoritaire et à la proportionnelle pour le Grand Conseil. Notre parti met donc tous les atouts de son côté pour maintenir ses positions, voire les améliorer. Il peaufine son programme. Avec un slogan, la liberté, une des trois valeurs fondatrices du PLR. Une précampagne a d'ores et déjà été lancée sur les réseaux sociaux et par le biais d'un affichage SGA sur le territoire vaudois. Notre succès dépendra de notre motivation, de la qualité de nos engagement et de nos arguments pour toucher la vie quotidienne de nos concitoyens. Cela valait bien un dossier dans **TRIBUNE**.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Recommandations de vote du 28 novembre 2021

Votations fédérales

NON — **Initiative sur les soins infirmiers**

NON — **Initiative sur la désignation des juges fédéraux par tirage au sort**

OUI — **Loi Covid-19**

en marche !

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

La référence facétieuse à un parti présidentiel français ne saurait masquer la réalité des choses : le PLR Vaud est désormais en ordre de marche pour gagner les élections cantonales 2022 !

L'étape de la désignation des candidats au Conseil d'État étant franchie, il convient désormais de se concentrer prioritairement sur les listes des arrondissements pour le Grand Conseil. Notre ambition est de dépasser le nombre de 50 sièges au Grand Conseil, soit plus du tiers.

Outre l'engagement des arrondissements, des sections, des candidats et candidates eux-mêmes, il sera également indispensable de redéfinir des priorités sociétales et politiques susceptibles de mobiliser l'électorat.

Au 20e siècle, les socialistes promettaient le paradis sur terre – on sait ce qu'il en est advenu… Aujourd'hui, les Verts écologistes nous promettent l'enfer. Ces visions antagonistes – du moins théologiquement – n'empêchent pas les partis concernés d'envisager les alliances pour les élections cantonales abrégées #VD2022. Une nouvelle forme du mariage pour tous en quelque sorte ! Même caricaturées, les postures de la gauche et des Verts démontrent l'impasse de ces visions politiques totalement fermées.

En cette période troublée où les esprits vacillent et où les extrémistes montent en puissance, il est du devoir prioritaire du PLR d'afficher des convictions fortes, solides, porteuses d'espoir, d'avenir et de futur – fondées sur une cohésion sociétale et non sur des divisions ou des fragmentations génératrices de conflits.

Désormais la haine du riche s'associe à l'excommunication des coupables, victimes d'un quasi-péché originel ; la révolution proposée ressemble à une sorte de puritanisme mâtiné de bolchévisme : on n'espère plus l'abondance, mais la rareté. Non pas la richesse partagée, mais la frugalité assumée. Il ne faut plus ralentir le moteur de nos émissions de CO_2 – qui est une nécessité – mais l'arrêt pur et simple. En d'autres termes, casser le moteur de la croissance est le plus sûr moyen de ne plus avancer du tout.

À l'inverse, il faut soutenir que la croissance est le produit d'un état d'esprit : le goût du travail, du progrès, de la liberté et de l'initiative individuelle. L'envie de s'améliorer, la possibilité de s'enrichir, de s'élever, une mobilité sociale qui suppose de ne pas être enfermé ou cloisonné dans une origine ou dans une condition.

Innovation : partout dans le monde, l'investissement et les recherches permettent de réduire la consommation d'énergie. Si, durant ces 15 dernières années, les émissions mondiales de CO_2 ont progressé de 37 %, celles de l'Europe ont baissé de 42 %. Les quelques 1000 centrales thermiques de la Chine sont à elles seules responsables de 20 % des émissions de CO_2 sur la planète. À ce jour, on n'a pas vu l'ombre d'une manifestation en Chine ou à l'étranger devant les ambassades chinoises… Cherchez l'erreur. Les adeptes de l'anticroissance et de Greta Thunberg créent artificiellement un esprit public qui, non seulement ne permet pas de trouver des solutions, mais surtout cherche à y faire obstacle. À l'inverse, il faudra remettre un tigre dans le moteur de l'ascenseur social. Cela commence par l'éducation et l'école et le constat de faillite de l'école inclusive et de ses avatars.

Il faut remettre l'humain au centre de la société par l'amélioration de la productivité au travail, seul garant du maintien des rentes et des retraites. Aux objecteurs de croissance et antimondialistes, rappelons qu'en 1947, 50 % de la population mondiale était en état de sous-alimentation ; elle est désormais de 0 % dans le monde développé et de quelque 13 % dans les pays en voie de développement, c'est-à-dire trois fois moins qu'au milieu du siècle dernier. Les peurs apocalyptiques agitées par certains ne sont pas nouvelles.

Au début des années 70, c'était l'épuisement des ressources naturelles qui agitait les esprits. Il est désormais démontré que cette crainte était fantasmatique. Ce n'est plus aujourd'hui la fin du pétrole et du gaz que nous promettent les modèles, mais un niveau X de réchauffement climatique. Les effets sont différents, mais le résultat est le même et le coupable n'a pas changé la croissance et le capitalisme !

Il faut remettre l'humain au centre de la société par l'amélioration de la productivité au travail, seul garant du maintien des rentes et des retraites.

publicité

OUI À LA LOI COVID-19, AU NOM DE LA LIBERTÉ !

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud,
vice-président du Groupe PLR
aux Chambres fédérales

Le 28 novembre, nous allons voter une nouvelle fois sur la loi Covid-19, plus précisément sur les modifications qui y ont été apportées par le Parlement au mois de mars dernier.

La nouvelle mouture oblige le Conseil fédéral à définir les critères et les valeurs de référence relatifs aux restrictions et aux assouplissements qu'il envisage de décréter concernant la vie sociale et économique. Pour ce faire, il doit tenir compte non seulement de la situation épidémiologique mais aussi des facteurs socio-économiques. Cette réglementation représente une avancée significative dans la gestion de la crise, qui répond à une revendication importante du PLR Suisse, inlassablement répétée pendant le semi-confinement de l'hiver dernier.

Cette nouvelle version prévoit aussi que les personnes vaccinées ne peuvent être soumises à aucune quarantaine. Enfin, elle contient les bases légales concernant l'établissement et la délivrance du certificat Covid et donne la possibilité à la Confédération d'acquérir ou de faire produire elle-même les biens médicaux importants dont la population a besoin.

Le rejet de cette révision aurait de fâcheuses conséquences. Il empêcherait la Confédération de délivrer des certificats Covid, ce qui placerait dans une situation insoluble notamment les personnes qui souhaitent ou doivent se rendre dans un pays tiers. Il laisserait une liberté totale au Conseil fédéral d'imposer des restrictions à la vie en société, sans qu'il ait à se référer à des critères objectifs ni à rendre des comptes au Parlement. Enfin, la Confédération ne serait plus habilitée à faire produire des biens médicaux importants.

Le groupe parlementaire PLR aux Chambres fédérales a unanimement soutenu cette nouvelle mouture. Non seulement pour cadrer le Conseil fédéral dans la gestion de la crise, mais surtout pour éviter que, suivant l'évolution de la situation pandémique, de nouvelles mesures liberticides soient imposées à la population. Car les interdictions d'entreprendre, de travailler, d'aller au restaurant, au théâtre ou au fitness, etc., laissent des traces socio-économiques et psychologiques profondes qui ne s'effacent pas de sitôt. L'expérience faite depuis bientôt deux ans le démontre.

Nous voterons OUI à la loi Covid-19.

NON À L'INITIATIVE SUR LES SOINS INFIRMIERS DONC OUI AU CONTRE-PROJET INDIRECT

par Olivier Français,
conseiller aux États

Le 28 novembre prochain, nous voterons sur l'initiative sur les soins infirmiers portée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers ASI. Déposée en 2017 avant l'époque Covid, celle-ci a fait l'objet en 2019 d'un contre-projet indirect par le Parlement.

En effet celui-ci estime que la Constitution prend déjà en compte la reconnaissance du milieu médical. Pour répondre aux exigences de l'initiative, il est plus conforme de régler tout ajout à cette reconnaissance par la voie législative, chose globalement acceptée par le Parlement.

En effet, le Parlement a repris l'entièreté des revendications applicables au niveau fédéral. La Confédération versera près de 500 millions de francs supplémentaires sur 8 ans pour la formation en soins infirmiers, les cantons fourniront un montant équivalent pour soutenir les jeunes en formation et, surtout, le personnel soignant aura la possibilité de facturer ses prestations directement à la LAMal. Les infirmières et infirmiers ont des formations de qualité et leurs compétences médicales doivent être reconnues afin de pouvoir fournir certains soins, de leur propre chef et pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Ce contre-projet indirect a prévu une reconnaissance professionnelle accrue de leur

L'élection des juges fédéraux n'est pas une loterie

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale

Désigner les juges au Tribunal fédéral par tirage au sort est une mauvaise solution. Ce mécanisme aléatoire, exigé par l'initiative populaire sur la justice qui sera soumise au verdict populaire le 28 novembre prochain, est contraire à notre démocratie et à nos traditions.

Aujourd'hui, les juges à la Cour suprême sont élus par le Parlement puis réélus tous les six ans. Ils doivent appartenir à un parti politique, car ils sont ainsi représentatifs des différentes sensibilités de la population. Le nombre de juge est déterminé de manière proportionnelle à la force de chacun des grands partis politiques.

L'initiative sur la justice veut bannir ce système. Au nom de l'indépendance et de l'égalité des chances, elle demande une modification de la Constitution afin que les juges fédéraux soient tirés au sort. Il appartiendrait à une commission *«spécialisée indépendante»* de décider de l'admission au tirage au sort. Le texte demeure vague sur les critères de sélection.

Les juges resteraient en place jusqu'à cinq ans après l'âge ordinaire de la retraite. Ils ne pourraient plus être révoqués par l'Assemblée fédérale, sauf violation grave de leurs devoirs ou perte durable de la capacité d'exercer leur fonction.

Selon les initiants, le tirage au sort garantirait l'indépendance des juges, renforcerait la séparation des pouvoirs et la démocratie. Il rendrait les jugements meilleurs. Il est permis d'en douter.

La dépendance des juges à l'égard des partis est exagérée. La séparation des pouvoirs est solidement ancrée dans la Constitution et respectée. La menace d'une non-élection en tant que mesure disciplinaire est peu probable mais doit rester une possibilité. Et il arrive que des partis manifestent leur mécontentement lors de décisions de leur juge. Ce qui prouve bien l'indépendance des juges.

Le système actuel a fait ses preuves. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement recommandent le rejet de l'initiative sur la justice. Le PLR la combat lui aussi avec fermeté, car notre justice n'est pas une loterie.

Le tirage au sort n'assurerait en rien une représentation équilibrée des genres, des cantons ou des partis politiques. Les lois du hasard ne peuvent pas remplacer une légitimité démocratique. Nos juges doivent continuer d'être élus de manière démocratique. Votons non le 28 novembre.

Suite...

contribution significative au maintien de notre excellent système de santé.

Toutefois une partie des demandes déposées, ne relèvent pas de la Confédération, notamment celles concernant la rémunération des soins infirmiers et les conditions de travail dans lesquelles ces derniers sont effectués. Il y a lieu de rappeler que ces revendications salariales relèvent uniquement du ressort des établissements de santé qui sont en très grande majorité conduits par les Cantons. Le comité d'initiative ne reconnaît pas le rôle différencié de la Confédération et des établissements de santé. La position déterminée du comité d'initiative nuit ainsi fortement au principe de subsidiarité publique/privé défini dans la Constitution.

La pandémie a clairement mis en évidence le rôle crucial des infirmières et des infirmiers. Le PLR soutient un bon contre-projet reconnaissant l'urgence d'agir, l'augmentation nécessaire en personnel soignant, l'amélioration de sa formation et finalement une nouvelle autonomie dans l'exercice de leur métier. N'étant pas en mesure d'accepter les revendications supplémentaires au niveau fédéral, il convient de refuser l'initiative.

Un congrès historique et c'est parti…

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Cette fois, on sait. Les délégués au Congrès cantonal ont désigné leurs candidats PLR au Conseil d'État: Christelle Luisier, désignée par acclamation, Isabelle Moret et Frédéric Borloz sortent en tête du scrutin, dans un mouchoir de poche. Il manquera deux voix à Alexandre Berthoud pour entrer dans le ticket, mais quel beau parcours pourtant. Un grand bravo aussi à Sergei Aschwanden pour son très bon résultat.

Ce fameux Congrès du 22 septembre 2021 aura marqué les esprits, c'est sûr. Un Congrès historique, à tout point de vue. Tout d'abord par le nombre de délégués présents: 413 sur 490. On n'avait jamais vu cela depuis le soir de la création du PLR Vaud en octobre 2012 à Montreux. Une ambiance chaleureuse, dans la grande salle de Tolochenaz, presque trop petite, où il fallait montrer patte blanche pour entrer. Historique par la forte représentation de la presse, qui d'habitude est quasi-absente de nos débats. Ce soir-là, ils étaient tous là, micro et caméra sur l'épaule, à l'affut de la bonne photo, de l'interview de l'un ou l'autre des candidats, heureux et malheureux. Tant de pronostics avaient été mis sur la table. Était enfin arrivée l'heure de vérité. Historique aussi car deux personnalités représentatives de notre parti ne se représentaient pas justement. Un événement qui marquera un tournant dans la politique vaudoise du PLR et du Canton.

Nous serons tous derrière nos trois candidats car la lutte sera longue et dure. Nos adversaires commencent à sortir du bois. Les délégués ont aussi choisi la stratégie qu'il fallait adopter pour gagner la course. Après un débat riche, c'est finalement Pascal Broulis qui aura, comme il l'a souvent fait, retourné le Congrès. C'est donc une stratégie à trois candidats et non à quatre qui a finalement été choisie, sans équivoque. Une stratégie de premier tour qui permet des alliances. Ce n'est que le début…

Ce Congrès était historique également parce qu'il devait accepter ou non une modification des statuts visant à limiter, même modérément, les mandats politiques. Sacré enjeu. Deuxième vote sur le sujet, après le vote du Congrès d'Aigle, les délégués ont préféré le statu quo. Il n'y aura donc pas de limitation de mandats. En tout cas pas pour le moment.

Peut-être que des arrondissements ou sections décideront de s'en inspirer pour leurs candidats au Grand Conseil par exemple. C'est le cas du sous-arrondissement de Romanel qui vient de changer ses statuts pour limiter le mandat de députés à deux législatures. Ce Congrès de Tolochenaz restera dans les annales du parti. Tous ceux qui y ont assisté savaient qu'ils participaient à un événement fort. Mais quel enthousiasme! Une nouvelle génération s'affiche. Les JLRV n'ont jamais été aussi pétillants, actifs et nombreux. Une nouvelle section ne vient-elle pas de se créer à la Riviera? Ils seront présents dans cette campagne à venir. On se réjouit de les voir à l'œuvre…

Un immense merci
à nos cinq candidats à la candidature
pour leur engagement

SIX MOIS DE CAMPAGNE #VDLIBERTÉ

La campagne pour le renouvellement des autorités cantonales est toujours un événement politique d'envergure. Une fois tous les cinq ans, la machine politique partisane se met en marche pour désigner ses candidats, définir sa stratégie de premier et deuxième tour, rédiger un programme attractif qui tient la route, décider d'un visuel et de slogan percutants, reconnaissables au premier coup d'œil. Car tous les partis ont les mêmes objectifs : gagner des sièges et gagner tout court. Bref assurer le meilleur résultat électoral possible.

Composition du COPIL Grand Conseil

Quentin Racine (président), Florence Bettschart-Narbel, Catherine Labouchère, Clémentine Rouan, Mathilde Maillard, Rachel Deblüe, Tatiana Reszo, Antoine Müller, Baptiste Müller, Nicolas Riesen, Patrick Simonin, Jean-Luc Duvoisin, Christopher Ulmer, Marc-Olivier Drapel

Composition du COPIL Conseil d'État

Florence Bettschart-Narbel (présidente), Quentin Racine, Christelle Luisier, Isabelle Moret, Frédéric Borloz, Matthieu Blanc, Baptiste Müller, Pierre-Yves Brélaz, Christopher Ulmer, Marc-Olivier Drapel

Alors une équipe de campagne est désignée. En l'occurrence deux comités de pilotage (COPIL) sont mis sur pied pour décider, régler les problèmes quand ils se présentent. Et il y en a à toutes les étapes, sous la houlette de deux vice-présidents du parti, Quentin Racine et Florence Bettschart-Narbel.

Une équipe composée de jeunes élus mettra ses talents de communication, d'enthousiasme et d'énergie, au service des valeurs et idéaux du parti. Il faut un regard neuf et quelques yeux expérimentés pour la complémentarité bien sûr. *(voir encadrés listes membres des COPIL)*

La communication sera renforcée avec une présence d'ores et déjà accrue sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Tweeter et depuis peu Linkedin pour le côté économique principalement. Les diverses interventions de nos députés par exemple sont mises en valeur au jour le jour. C'est un énorme travail du secrétariat général que ce suivi politique mais qui devrait porter ses fruits. Une nouveauté également, la mise en place d'une Newsletter bimensuelle sur la campagne, à laquelle vous pouvez vous abonner bien sûr.

Cette campagne se veut vivante, moderne, avec notre agence de communication, l'agence DO !, dirigée par Jean-Luc Duvoisin, accessoirement président de la section de Pully-Paudex-Belmont. Une agence forte, à la réputation solide, plus de vingt ans, a ainsi été retenue par la Direction du parti pour mener la campagne sur le plan visuel. Un concept détonant sera ainsi décliné sous toutes les formes, sous le slogan *«Liberté»*. Avec la création en premier lieu d'un hashtag #VDLiberté qui sera le nom de ralliement à toujours utiliser sur nos divers supports de communication. La précampagne est d'ores et déjà lancée sur les réseaux sociaux ainsi qu'un affichage SGA sur le territoire cantonal.

La suite sera ébouriffante, très créative… Je n'en dis pas plus. Laissons un peu de mystère pour notre prochaine édition… FG

Jean-Luc Duvoisin
le dynamique directeur de l'agence DO !

New

#VDLiberté

À utiliser sans modération durant la campagne !

La liberté, tout un programme

Eh oui, la liberté sera au centre de notre campagne. La précampagne thématique est d'ores et déjà lancée sur les réseaux sociaux. On y découvre neuf thèmes : la fiscalité, l'agriculture, la durabilité, l'emploi, la numérisation, la formation, la mobilité, la santé et la famille. Petit résumé des propositions.

Liberté et fiscalité

Baisser l'imposition sur la fortune pour les entrepreneurs • Baisser l'imposition des personnes de 5 points • Augmenter la déduction pour les primes d'assurance maladie • Meilleures relations financières Canton / Communes • Compenser toute nouvelle taxe par une baisse d'impôt équivalente.

Liberté et agriculture

Encourager les circuits courts, de la production agricole au commerce local • Soutenir le développement des technologies intelligentes dans l'agriculture pour une production plus durable • Rendre possible la création de lieux, de commerces pour les produits (marchés, vente directe, plateforme internet).

Liberté et durabilité

Développer et soutenir les formations aux métiers de la transition énergétique pour garantir une main-d'œuvre suffisante pour cette transformation • Viser un État exemplaire dans l'isolation et la gestion du parc immobilier et faire du Canton de Vaud le premier canton suisse à émettre zéro carbone par ses infrastructures • Développer un écosystème favorable aux start-up et aux PME dans le domaine climatique (cleantechs) • Avoir une politique plus volontariste de développement des énergies renouvelables.

Liberté et emplois

Soutenir l'entrepreneuriat • Éviter l'inflation administrative et règlementaire pour assurer un haut niveau de compétitivité • Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'entreprises et de commerces • Soutenir une économie durable et circulaire (recyclage, réutilisation, réparation) • Valoriser et renforcer les liens entre l'économie, les Hautes Écoles et la recherche.

Liberté et numérisation

Ne pas rater le virage numérique • Soutenir la création de start-up et les synergies avec le privé • Développer les conditions-cadres permettant de garantir la protection de données des citoyens • Renforcer la transformation numérique de l'État (e-government) en appliquant le principe « Digital first » et faciliter l'accès à ses prestations • Développer les formations en numérique.

Liberté et formation

Développer et soutenir l'orientation des élèves dans les métiers d'avenir • Encourager la formation continue notamment par des déductions fiscales • Valoriser l'apprentissage au sein de toutes les filières.

Liberté et mobilité

Pour une mobilité multimodale forte, sur tout le territoire vaudois • Promouvoir les transports publics en augmentant les cadences et en développant les lignes régionales ferroviaires et bus • Développer l'électromobilité par l'installation de bornes de recharge et déductions fiscales.

Liberté et santé

Encourager, faciliter l'accès au dossier électronique du patient en toute sécurité • Favoriser la prévention (individuelle), la médecine de premier secours y compris infirmiers et pharmaciens • Pour une planification hospitalière réunissant les tous les acteurs (privés et publics).

Liberté et famille

Promouvoir la flexibilité au travail (privé et public) • Davantage de structures d'accueil, avec des horaires plus souples, des activités pour les enfants pendant les vacances scolaires • Davantage de déductions fiscales pour les frais de garde et soutenir l'imposition individuelle pour ne plus pénaliser le travail des femmes • Promouvoir l'égalité salariale sans mesures bureaucratiques.

BUDGET 2022 DE L'ÉTAT DE VAUD

RESTONS VIGILANTS

par Gérard Mojon,
député,
président de la Commission
des finances (COFIN)

Le Conseil d'État a publié sa proposition de budget 2022, prévoyant un excédent de charges de 188 millions, mais respectant les limites constitutionnelles du petit équilibre puisque présentant, avant amortissement, un excédent de revenus de CHF 12.9 millions.

La croissance des charges (+CHF 291.2 millions à CHF 10 673.1 millions) est de 2.81 %, par rapport au budget 2021, alors que celle des revenus (+CHF 267.4 millions à CHF 10 485.1) atteint les 2.62 %.
Je retiendrai surtout le fait que ce budget intègre plusieurs éléments réclamés de longue date par le PLR Vaud.

SI LE GRAND CONSEIL SUIT LE CONSEIL D'ÉTAT…

- L'imposition, de l'outil de travail, au titre de l'impôt sur la fortune des entrepreneurs, sera réduite ;
- l'imposition des prestations de prévoyance en capital continuera à être imposée séparément, mais à un taux équivalent à 1/5 des taux ordinaires, contre 1/3 à ce jour ;
- les déductions pour frais de garde seront augmentées ;
- le Conseil d'État concrétisera son engagement d'accélérer la progression du rééquilibrage canton – communes, en anticipant à 2027 le soutien pérenne de CHF 150 millions, financé par un préfinancement de CHF 25 millions au bouclement des comptes 2021.

Après les deux diminutions successives, en 2020 et en 2021, de 1 pt du coefficient cantonal d'impôt et l'augmentation, en 2021 également, des déductions sur les primes maladies ayant fait suite à l'initiative des JLRV, ces éléments constituent des jalons importants dans la direction des objectifs que poursuit de longue date notre parti et concrètement notre groupe au Grand Conseil.
La nouvelle initiative des JLRV visant une entière déductibilité fiscale de la prime maladie cantonale moyenne, les dépôts visant une réduction du coefficient d'impôt cantonal de 5 points, ainsi que divers projets fiscaux en gestation, concourent à la poursuite de ces objectifs.
Je suis, par contre, moins enthousiaste avec la progression des effectifs et des salaires (hors CHUV, UNIL…), de 493.8 ETP, + CHF 86 millions, même si une centaine de ceux-ci constitue une régularisation de postes existants, donc sans effet financier, et si quelque 200 postes nouveaux peuvent s'expliquer par la croissance démographique (mais est-ce une nécessité ?).
Les charges liées à la santé continuent également leur progression, (+55 millions). Les amortissements liés aux récents investissements n'y sont évidemment pas étrangers (+ 27 millions).
Je reste persuadé que les prestations d'intérêt général (PIG), dont le CHUV reste l'un des champions en Suisse, pourraient, sous certains aspects, être mieux contenues.
Les charges du secteur social, que l'on croyait maîtrisées comme pouvait le laisser espérer le fléchissement des charges liées au RI, progressent de 62 millions, malgré les aides substantielles octroyées dans le cadre de la lutte contre les effets Covid-19.
Rappelons que ces charges *« Covid »* ne sont, comme en 2021, pas portées au budget 2022. Il faudra le garder à l'esprit, car toutes les charges liées directement ou indirectement à la lutte contre la pandémie et ses effets, ne s'arrêteront certainement pas avec la maladie elle-même. Le retour à une situation hors aides exceptionnelles s'annonce difficile.
Grâce aux contributions toujours à la hausse qu'elle génère (+133 millions d'impôts Personnes Physiques, +72 millions Personnes Morales), notre économie, à la résilience hors normes, permet de maintenir nos finances cantonales dans une position très favorable. Il ne faut jamais oublier que la seule créatrice de richesse, c'est l'économie qui permet à l'État *« social »* d'exister.
En conclusion, un budget qui concrétise plusieurs de nos attentes mais qui nous obligera à rester très vigilants.

Il ne faut jamais oublier que la seule créatrice de richesse, c'est l'économie qui permet à l'État « social » d'exister.

publicité

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE
ELECTRICITE • TELECOM
Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

Retour sur la ZAD du Mormont
Le Conseil d'État répond à trois interpellations PLR

par Baptiste Vuilleumier,
stagiaire en politique parlementaire PLR Vaud

Lors de la dernière séance du Grand Conseil du mois d'octobre, le Conseil d'État a répondu à trois interpellations qui avaient été déposées par le PLR au sujet de la ZAD de la colline du Mormont. Cette ZAD – l'acronyme de zone à défendre –, considérée dans le jargon juridique comme *«l'occupation illicite d'une propriété privée par un collectif qui cherche à influencer le cours de la justice et fustige la lenteur de l'action juridique»* avait tenu en émoi les communes d'Éclépens et de La Sarraz pendant plus de cinq mois.

Daniel Develey

MANQUE D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Dans son interpellation, le député **Daniel Develey**, qui portait aussi la casquette de syndic de la commune de La Sarraz, voulait savoir si le Conseil d'État allait prendre position face à cet acte de désobéissance civile au nom de convictions idéologiques. Tout en rappelant que la désobéissance civile non violente s'inscrit dans l'exercice de la liberté d'expression, le Conseil d'État s'est quelque peu déchargé de cette responsabilité, en indiquant pouvoir *«agir uniquement selon les prérogatives et les principes que lui offre le cadre légal en vigueur»*. Le député a pris acte de la réponse, mais a cependant regretté le manque d'égalité de traitement, en évoquant une précédente affaire de zone de non-droit, dans laquelle une manifestation sans autorisation à Vallorbe avait violé les lois cantonales, et qui, malgré tout, avait été tolérée par les autorités.

Jean-Luc Bezençon

«CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR»

Tels sont les mots de **Jean-Luc Bezençon** à la découverte de la réponse du Conseil d'État sur son interpellation au nom du groupe PLR, qui voulait connaître le total des coûts subis par les différentes entités impliquées durant la longue période qu'a duré le siège de la colline du Mormont jusqu'à son évacuation par les forces sécuritaires, soit l'entreprise Holcim, les communes d'Éclépens et de La Sarraz, ainsi que le Canton. Le député n'a pas mâché ses mots, en dénonçant notamment le manque de transparence des montants concernant les frais d'intervention de la force publique et a prévenu qu'il déposerait d'ores et déjà une prochaine intervention sur la question.

Patrick Simonin

SOMMAIRE ET SOMMER !

Enfin, le député **Patrick Simonin** a qualifié de *«sommaire – (Sommer !)»* la réponse du Conseil d'État à son interpellation au nom du groupe PLR, en référence au nom du gardien de l'équipe nationale suisse de football, mais pour des motifs bien moins élogieux. À cet effet, il avait été observé parmi les zadistes des mots d'ordre incitant à la violence, sans compter des sous-entendus salissant la démocratie et des critiques incessantes envers le tissu économique, dont l'énorme majorité est constituée d'indépendants, PME, entreprises familiales ou renommées, ainsi que de start-up. Tout en rappelant l'action de sabotage d'un pylône électrique à Gland en juin 2020. Le Conseil d'État avait-il pris toutes les dispositions nécessaires pour contrecarrer ces mêmes actes. Bien que n'ayant pas pu obtenir de réponse exhaustive de la part du Conseil d'État, le député s'est dit en revanche satisfait du rapport de synthèse de la Police cantonale relatif à l'opération ZAD21.

AGENDA
Save the date !

PLR Vaud
Congrès cantonal
Je 25 novembre, 19 h 30
Yverdon-les-Bains
Salle de la Marive

Repas de soutien PLR Vaud
Je 4 novembre, dès 18 h
Puidoux
Voir infos en page 12

Loto des JLRV
Di 28 novembre, dès 14 h 30
Moudon
Voir infos en page 13

Repas de soutien de nos candidats
Isabelle Moret
Ve 19 novembre, Saint-Prex

Frédéric Borloz
Ve 26 novembre, Bex

Christelle Luisier
Je 2 décembre, Founex

TRIBUNE

Prochaine parution
Mercredi 24 novembre 2021

Délai rédactionnel
Lundi 15 novembre 2021

Un seul slogan :
abonnez-vous à TRIBUNE...

Après la nouvelle LEDP, la nouvelle LPRPCI

par Jean-Daniel Carrard,
président du Groupe PLR
au Grand Conseil, député

Les députés du Grand Conseil vont devoir s'attaquer de nouveau à une modification de loi d'envergure. Le sujet est la nouvelle LPrPCI, acronyme indigeste je vous l'accorde, qui veut dire loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier.

La loi actuelle, la LPNMS (loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites), datant de 1969, il était primordial de la toiletter.
Sous la houlette de notre conseiller d'État Pascal Broulis, les services de l'État ont fait un grand travail afin de proposer ce projet de loi à la sagacité d'une commission had hoc dans un premier temps, et au Grand Conseil prochainement.
Cette commission a siégé à 15 reprises, et pas moins de 9 commissaires PLR y ont travaillé. C'est un sujet majeur !
Nous parlons de notre histoire, des biens mobiliers et immatériels, du patrimoine bâti, et du patrimoine paysager et naturel. Notre canton peut se targuer d'avoir 200 000 objets répertoriés à ce jour.
Nous trouvons les objets notés au recensement architectural vaudois avec des notes de 1 *« d'importance nationale »*, jusqu'à 7 *« qui altère le site »*, une mise à l'inventaire et un classement comme monument historique (MH).
Nous parlons d'objets immobiliers de toute sorte, à préserver pour des raisons historiques, archéologique, architectural, éducatif, culturel esthétique, scientifique, etc.
Comment faire pour bien faire ? Où se situent les problèmes et quels sont les angles d'améliorations ?
Il est primordial si nous voulons garder un contrôle sur nos vestiges archéologiques par exemple, que l'archéologie cantonale soit interpellée suffisamment tôt. Une prise de conscience et une collaboration à ce stade est nécessaire.

Nous devons aussi être attentifs aux modifications qui seraient de nature à porter atteinte à nos biens ou nos valeurs patrimoniales.
Plusieurs entités concernées sont à prendre en compte. On peut raisonnablement mettre en avant les propriétaires, les communes, le canton et la Confédération.
De plus à l'intérieur de ces différents centres d'intérêts, il peut y avoir quelques intérêts divergeants.
Comment gérer les intérêts d'une rénovation énergétique d'un bâtiment sans en impacter l'histoire et le patrimoine ?
La solution toute faite n'existe pas.
Mais la collaboration interservices et les échanges entre les différents protagonistes devraient pouvoir donner la clé à ce genre de problème.
La protection du climat et la protection du patrimoine relèvent tous les deux d'intérêts publics à prendre en compte.
Il est aussi prépondérant que les communes collaborent et échangent avec les services de l'État dès que des demandes d'autorisation de construire touchent le patrimoine culturel immobilier d'importance locale, par exemple en note 3.
Mais tout ceci coûte bien évidemment. Qui paie ? Qui subventionne ? Qui aide ? Le célèbre nerf de la guerre...
Un projet de décret doté d'un montant de 10 millions, permettra au canton d'aider les communes et les propriétaires, lors des frais de fouilles notamment jusqu'à concurrence de 15 %.
Ceci était demandé notamment par des interventions parlementaires.
Le Conseil d'État l'a entendu et c'est tant mieux.
Je vais finir par une citation de notre conseiller d'État Pascal Broulis qui résume bien les enjeux : *« Pour bien vivre le présent et se projeter sereinement dans l'avenir, il faut connaître et respecter le passé »*.
C'est tellement vrai.

Comment gérer les intérêts d'une rénovation énergétique d'un bâtiment sans en impacter l'histoire et le patrimoine ? La solution toute faite n'existe pas.

publicité

HSB
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes de chauffages SA
Chemin de Mongevon 6
1023 Crissier

Tél. : +41 21 637 37 17
Fax: +41 21 637 37 15
crissier@hsb.ch
www.hsb.ch

CHLOROTHALONIL, DIOXINE... ... ET APRÈS ?

par Henri Klunge,
conseiller communal, Lausanne

Après le chlorothalonil, je vous encourage à apprendre à prononcer les mots polychloro-dibenzo-furane (PDCF) et dibenzo-p-dioxine (PCDD). Ces deux molécules sont les charmants noms des principaux groupes de dioxines que l'on retrouve dans nos sols.

Récemment, la ville de Lausanne a découvert qu'une partie de ses sols était polluée avec ces molécules, la faute à une ancienne usine d'incinération de déchets qui se trouvait dans la région / dans le nord de la ville. La limite de 100 ng/kg ou 1 µg/kg correspond à la limite, arbitraire, souvent fixée en Suisse (souvenez-vous, le chlorothalonil à la même). D'ailleurs, les usines telles que TRIDEL sont contrôlées et, actuellement, soumises à la même limite. Bonne nouvelle, ces molécules ne sont que peu solubles dans l'eau : elles ne vont donc pas se retrouver dans notre robinet ou nos lacs. Par contre, elles resteront longtemps dans nos sols. Leur temps de demi-vie (soit pour que leur concentration diminue de moitié) est de 10 à 12 ans. Nous n'avons donc pas fini d'en parler.

Je ne vais pas vous retracer ici les lieux impactés, ouvrez le site de n'importe quel média romand et vous aurez cette information. La question qui nous intéresse ici est quel est le risque à ingérer des dioxines ? Comme toujours en la matière, on ne le sait pas vraiment. Ce qu'on sait, c'est qu'avec l'ingestion de quelques microgrammes (µg) par jour, il y a des risques de chloracné et de diabète (sachant que la totalité des dioxines ne passera pas dans les légumes qui l'absorbent). Pour le reste, les dioxines peuvent avoir des effets sur les fonctions reproductrices et immunitaires. Elles peuvent également, entre autres, avoir des effets cancérigènes et endocriniens.

Cela dit, n'oubliez pas que l'on trouve ce que l'on cherche. Au fil des ans, nous cherchons, et donc nous trouvons toujours plus de produits dangereux et toxiques. Et nous appliquons des normes très restrictives quant aux concentrations tolérées. Nous nous sentons concernés par ce qui est mesuré, mais nous nous devons de garder la tête sur les épaules. Toutes activités ont un impact plus ou moins conséquent sur notre organisme et l'environnement. L'important étant d'en être conscient et de tenter de le réduire au maximum.

Au fil des ans, nous cherchons, et donc nous trouvons toujours plus de produits dangereux et toxiques.

Soirée de Gala

du PLR Vaud

Invitées d'honneur :

Madame Karin Keller-Sutter,
Conseillère fédérale

et

Madame Aude Pugin,
Présidente de la CVCI
et CEO Apco Technologies

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Programme de la soirée de Gala

Jeudi 4 novembre 2021, dès 18 h

Salle du Forestay, chemin du Signal 2, Puidoux

18 h	Accueil et vin d'honneur offert par le CDL
18 h 30	Propos introductifs suivis d'un entretien avec Madame **Karin Keller-Sutter**
19 h 30	**Repas** Intervention de Madame **Aude Pugin** **Tombola** **Ouverture du bar**
00 h 00	Fin de la manifestation

Prix de la soirée : CHF 150.– par personne

Dernier délai d'inscription : 29 octobre

m.rochat@plr-vd.ch ou 021 323 72 78

Attention : certificat Covid et carte d'identité obligatoires

RÉSULTATS DES VOTATIONS : NON CE QU'IMPOSE LA JS : OUI

par Aramis Rodriguez,
membre du comité des JLRV

26 septembre, jour de votations. Jour où le corps électoral a été amené à se prononcer sur deux objets : le populairement connu comme *« Mariage pour tous »*, puis celui proposé par les Jeunes socialistes : *« l'initiative 99 % »*. Le peuple donne son verdict : une large acceptation du premier objet et un refus clair à l'initiative socialiste (65 %). Réactions à cette défaite écrasante ? Du silence ? Une acceptation des résultats avec humilité ? Autocritique ? Loin de là.

Quelques jours après les votations, on peut lire sur les réseaux sociaux des initiants deux messages distincts. Un message de remerciements commun au monde politique et un deuxième message beaucoup plus puissant, chargé de symbolismes. On retrouve des mots classiques du jargon socialiste tels que *« bourgeois »*, *« capitalistes »*, *« campagne de la peur »*, *« classe ouvrière »* ou le fameux *« nous sommes les 99 % »*. Dans des réponses à des posts de membres JLRV, on retrouve même *« campagne fallacieuse de la droite »*. Nous pouvons nous aventurer à dire que le parti du poing en l'air peine à accepter des résultats adverses dans les urnes (inutile de mentionner la proposition de supprimer la double majorité suite au résultat de l'initiative *« Pour des multinationales responsables »*). Mais, pourquoi devrions-nous nous sentir concernés par de tels propos ?

Ces propos véhiculent une notion fondamentale : la polarisation. L'essence même de cette campagne a été la séparation du monde en deux catégories : d'un côté, le peuple, la classe ouvrière, les opprimés, les faibles, *« le 99 % »*, les victimes d'une injustice terrible ; de l'autre, les riches, les bourgeois, les capitalistes, les puissants, le *« 1 % »*, les bénéficiaires de ce système injuste. Tout cela avec un code couleurs assez parlant, le rouge pour le *« 99 % »*, le bleu pour le *« 1 % »*. Le message ? Véhiculer l'idée d'une société injuste, d'un groupe social *« opprimé »* composé par la quasi-totalité de la population. Véhiculer l'idée que si tu penses comme nous, tu feras partie de ces 99 %, de ce groupe doté d'une supériorité morale, voulant atteindre la justice et l'égalité. Tu seras dans le camp des *« gentils »*. Par contre si tu t'opposes, si tu penses *« bleu »*, t'es un élitiste exploiteur, qui s'enrichit sur le dos des autres. Le mérite ou l'esprit critique s'efface dans le doux parfum du victimisme moral qui te situe à la plus basse échelle de l'état humain.

Le peuple n'a pas adhéré à ce raisonnement. Il s'est refusé de voir la *« lumière »*. La raison ? Manipulation. Les socialistes laissent à entendre que le peuple a été terriblement manipulé par les *« capitalistes »* qui ont lancé une *« campagne fallacieuse »*. Les mensonges nourris de billets ont éloigné *« la classe ouvrière »* de la vérité.

Un parti politique doit défendre la volonté du peuple et la légitimité de la démocratie. Questionner cette volonté ou polariser la société dans des camps guidés par la morale ne conduisent qu'à un seul chemin : la démagogie, responsable de la mort de toute démocratie.

LOTO des JLRV

Dimanche 28 novembre 2021

Moudon

Salle de la Douane, av. de Billens 2

Système fribourgeois, avec Lotoptic

Ouverture des portes à 14 h 30
Début du loto à 16 h

22 séries
CHF 10.– le carton
CHF 25.– les trois cartons
CHF 50.– les six cartons

Avec de nombreux lots traditionnels vaudois !

Buvette et restauration sur place.

Pour que l'évènement puisse être festif, le certificat Covid sera obligatoire.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE

Instagram
instagram.com/plrvaud/

facebook.com/
PLR.LiberauxRadicauxVaudois/
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

twitter.com/PLR_VD
@PLR_VD

LinkedIn
Page Linkedin
PLR.Libéraux-Radicaux Vaud

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.
Vélomoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

UN « FEDERER » PEUT EN CACHER UN AUTRE

par Jean-François Ramelet,
pasteur, responsable de *« l'esprit saint, une oasis dans la ville »* à Lausanne

Depuis que les vaccins sont disponibles, l'immunité collective est espérée, scrutée. On surveille les chiffres et les statistiques comme le lait sur le feu.

Le vaccin était attendu comme un remède qui nous assurerait de voir le bout du tunnel. Mais de remède, il s'est fait poison. Le voilà qui s'attaque au corps social et à sa cohésion, comme la gangrène s'attaque à l'un de nos membres.
Le vaccin et le certificat qui l'atteste, nous divisent, ils nous enfièvrent, déchainent les passions les plus tristes. Après la violence des mots et des références historiques infâmes à la Shoah, pointe celle des coups de poings, des jets d'eau et des balles en caoutchouc. La situation – s'il en était besoin – nous renvoie sans concession à notre fragilité, tant individuelle que collective.
Il faut ici distinguer la fragilité de la vulnérabilité. La vulnérabilité suppose l'exposition à un danger extérieur tel un virus, une bactérie, un envahisseur, un cataclysme, une idéologie, une *« fake news »*, une crise économique ou climatique, une attaque de hackers malveillants.
Ainsi la mondialisation nous a-t-elle rendu très vulnérable, notre économie délocalisée est devenue dépendante des voies de communication et des chaînes de distribution, dont on voit qu'elles cassent comme le chêne de la fable.
La fragilité est d'un tout autre ordre ; elle est le propre de la vie, qu'elle soit biologique ou sociale. La complexité sans laquelle il ne saurait y avoir de vie la rend infiniment fragile. Ainsi en est-il des écosystèmes. Pour éclore, pour s'épanouir, pour durer, la vie convoque de multiples composantes et liens qui ne tiennent ensemble que par d'infimes ajustements et réglages. En un mot la condition de la vie est de ne tenir qu'à un fil.
Si la vulnérabilité implique une menace extérieure, la fragilité quant à elle est ainsi une réalité qui nous constitue de l'intérieur. La vie est fragile, nous sommes friables, tant physiquement que psychologiquement. Nous sommes traversés par des failles, comme les continents le sont par des plaques tectoniques.

Si l'on dispose désormais de plusieurs vaccins pour lutter contre la pandémie, quels remèdes avons-nous pour soigner cette fragilité intrinsèque à toute communauté humaine ?

Le vaccin agit sur notre vulnérabilité en renforçant notre immunité collective. Mais son effet secondaire le plus spectaculaire et le plus dangereux (bien plus pernicieux que ceux que redoutent ses opposants) n'est pas à traquer dans les revues scientifiques et les statistiques, mais il se manifeste dans la rue, là où s'exprime notre fragilité sociale.
Si l'on dispose désormais de plusieurs vaccins pour lutter contre la pandémie, quels remèdes avons-nous pour soigner cette fragilité intrinsèque à toute communauté humaine ?
Toutes les médiations qui nous tenaient ensemble se désagrègent aussi vite que le pergélisol sous l'effet du réchauffement climatique. Le christianisme sur lequel repose pourtant des éléments précieux et constitutifs de notre société n'est vu que comme une scorie folklorique, on s'en moque avec délectation. Nous n'avons plus de rites capables de nous rassembler. La confiance dans le politique et nos institutions démocratiques ne se portent pas mieux et subissent la même érosion. Même la science pourtant fondée sur l'objectivité, se voit systématiquement contestée.
L'espèce humaine est fragile rappelait l'historien Yuval Noah Harari dans *« Sapiens »*: qui aurait parié sur sa survie dans un environnement hostile régit par la loi du plus fort ? S'il a non seulement survécu et prospéré au cours des millénaires, c'est grâce à son langage, à son imaginaire, et à son habileté à créer des grands récits capables de rassembler, nous dit l'auteur.
Fédérer, est bien plus que le nom d'un joueur de tennis génial, mais c'est surtout l'un des verbes les plus précieux pour notre destinée humaine. Il est bon de rappeler, dans le nihilisme ambiant, que son étymologie puise dans le vocabulaire de la foi, de la *« fides »*.
Aujourd'hui dans notre émiettement collectif, quelle narration réussira-t-elle à nous fédérer ?
On aurait tort de penser que les grands récits s'inventent du jour au lendemain ou surgiraient comme les lapins du chapeau d'un prestidigitateur.
C'est pour cela que je tiens au récit biblique qui nous dévoile que la force de Dieu s'est révélée dans la fragilité et la nudité. Dieu ne s'est pas fait homme pour faire de nous des croyants, mais bien plus des frères et des sœurs en humanité. Cette fraternité, qui suppose une filiation transcendante, nous permettra de faire de notre fragilité une force.

publicité

Le spécialiste suisse des lits rabattables depuis plus de 30 ans !

Confort-lit
DEPUIS 1989

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
Tél. 021 323 30 44

Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 14 04

Déclin de la France : mythe ou réalité ?

par Pierre Schaeffer

La campagne présidentielle française s'est ouverte sur une mystification. La compétition cesse d'opposer droite et gauche, comme ce fut toujours le cas sous la Ve République. Pour la première fois, un candidat émerge hors des partis, sur un discours politique identitaire, voire nationaliste, cautionné aussitôt par un pourcentage d'électeurs qui situe Éric Zemmour dans le binôme du deuxième tour.

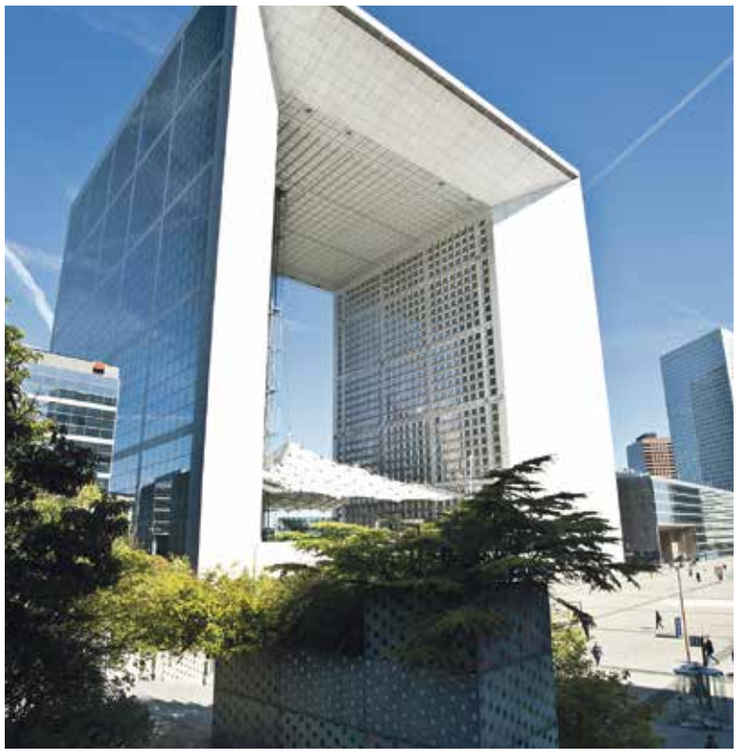

Face à cette déferlante, les partis désemparés restent sans voix, pour mieux accuser ce candidat hors normes, d'hystériser la campagne, alors même, et c'est l'ultime paradoxe, qu'il n'est toujours pas candidat. Zemmour n'en reste pas moins en rupture avec le code officiel quand il transforme les meetings politiques en séances de dédicace de ses livres à succès.

Les partis de gauche et de droite, autant qu'ils existent encore, répondent par un réquisitoire contre ce prophète du déclin qui vient prendre rang dans cette longue lignée des champions de la décadence française, qu'il s'agisse de Renan après 1870 et de Maurras dans l'entre-deux-guerres. Mais le débat vaut mieux que ces invectives et oblige Macron à répondre aux accusations de faiblesse de sa gestion. Il ne peut faire l'économie d'une réponse à ses détracteurs et à la première objection du déclin : l'inaptitude de la France au libre-échange. La critique n'est pas d'hier, puisqu'elle se réclame du Traité de Rome (1957) et du Grand Marché européen (1993).

À cet égard, le réquisitoire paraît impitoyable. La France n'a jamais su, sous Macron comme sous ses prédécesseurs, déployer une économie à la hauteur de la libre circulation. Elle n'a cessé d'afficher un déséquilibre structurel de ses échanges. La France n'a pu atteindre cet objectif, faute d'une production suffisante et de réformes inspirées de Schröder-Hartz en Allemagne, il y a vingt ans, et dont le but était de réduire les coûts de fabrication des entreprises pour restaurer leur compétitivité compromise par la Réunification. La France n'a cessé de perdre du terrain sur les rares secteurs industriels où elle était historiquement forte : l'aéronautique, la pharmacie et l'agro-alimentaire. Le procès est vérifié par le double déficit budgétaire et commercial.

Le bilan de la présidence Macron n'est pas plus recevable dans le secteur géopolitique qui est celui de l'ambition de la France sur le plan international. La réponse est indissociable du potentiel militaire de la France et de son rôle dans la sauvegarde des équilibres mondiaux. La réalité est plus forte que la volonté de la France de dépasser les 2 % de sa richesse annuelle consacrée à la défense.

Sa voix reste faible, on vient de le vérifier dans plusieurs circonstances, toutes déterminantes pour l'équilibre des forces dans le monde. Au Liban, après l'attentat du port de Beyrouth qui a fait 200 morts, Emmanuel Macron sommait sur place la classe politique libanaise de réformer le pays. Un an après, rien n'a changé, sauf Beyrouth privé d'électricité. En Afrique, la France s'apprête à réduire de moitié ses effectifs dans le Sahel. En Afghanistan, elle s'est retirée, à l'instar de l'Occident, pour mieux livrer le pays aux talibans.

En Asie, sa présence symbolique n'a pas été apte à entrer dans la triple alliance dirigée contre la Chine, celle des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie. L'annulation sans préavis de la commande de sous-marins par cette dernière est la preuve du faible poids local de la France.

Macron paie le prix des réformes qu'il n'a pas su faire en cinq ans et qui lui auraient permis de corriger les déficits de la France, de dégager des crédits pour asseoir sa puissance et de financer la baisse des coûts des entreprises. Le deuxième tour de la présidentielle d'avril peut s'avérer redoutable pour le président sortant si son challenger est Zemmour, procureur du déclin de la France.

La France n'a cessé de perdre du terrain sur les rares secteurs industriels où elle était historiquement forte : l'aéronautique, la pharmacie et l'agro-alimentaire.

publicités

HOTEL BELLERIVE
★ ★ ★
Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances
Vue imprenable – Parking assuré
Fitness, Sauna, Hammam
BAR PUB « LE 99 »
Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch
info@ hotelbellerive.ch

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion
- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

RADIO NOSTALGIE...

par Fabienne Guignard

Notre jeunesse s'en va, comme le bébé avec l'eau du bain, à la suite d'annonces de décès de personnalités qui auront marqué de leur empreinte toute une génération.

Je me souviens du fameux dimanche soir de mai 1981 où le portrait de François Mitterrand s'afficha sur le poste de télévision. Un nouveau roi de France allait s'installer sur le trône de la République française. Un Roi socialiste. Hauts et bas, virement de politique économique, querelles d'hommes, valses de sept premiers ministres, cohabitation, mensonges et cachoteries. Venait de commencer le temps de la Génération Mitterrand. Voilà comment on appelait les jeunes qui vécurent sous l'ère Francois 1er du XXe siècle.

La Génération Mitterrand. Voilà comment on appelait les jeunes qui vécurent sous l'ère Francois 1er du XXe siècle.

Puis vint sa mort en janvier 96. Funérailles en petite et grande pompes, avec Mazarine, sa maman, Danielle et ses fils. Vous me croirez ou non, mais son décès, ça m'a fait quelque chose. C'est comme le départ prématuré de NOTRE Jean-Pascal. Modestement on lui installe un buste sur les quais d'Ouchy. À la Suisse, sans froufrous.

Puis Jacques Chirac s'en est allé lui aussi, la mémoire vide. UDR, RPR, les emplois fictifs, l'amour des pommes, la trahison de Nicolas, la raclée à Édouard, sa victoire par KO de Jean-Marie. Une série haletante sur une quarantaine de saisons. Ses disparitions mystérieuses, ses conquêtes, ses phrases célèbres: *«la maison brûle et on regarde ailleurs»*, *«Connard»* lui lance un adversaire au Salon de l'agriculture, *«enchanté, moi c'est Chirac»*… Toute une vie. Sa mort m'a touchée, bizarrement, affectueusement. Alors, pour de vrai, j'étais juste bien triste.

Puis vint récemment le tour de Bernard. Ah Bernard Tapie... Je l'ai adoré et tant pis pour son côté voyou. J'assume. Quelle énergie! Courageux, inspirant. Il fera des affaires, il ira en prison, sera ministre, fidèle à sa femme, un exploit, les huissiers lui prendront ses meubles devant les caméras du monde entier, à la barre du Phocéa. Rebondissements permanents, un cancer, puis deux, un cambriolage musclé pour finir. Mais qu'est-ce qu'il était beau Bernard Tapie. Bref, dans *Ambitions*, son émission succès et business, il était ma-gni-fique…

Quand j'étais jeune, les politiciens restaient toute leur vie aux manettes. Un bon exemple, la Reine d'Angleterre. Le plus vieux chef d'État en fonction tout de même. Ils gravissaient les marches du pouvoir, s'accrochaient, s'encoublaient souvent, renonçaient rarement. Aujourd'hui les jeunes élus semblent durer moins longtemps. Ils font une saison, les plus chanceux deux ou trois. Ils échouent ou ils s'en vont. La vie continue ailleurs…

Le public se lasse plus vite. Il veut aujourd'hui de la nouveauté, du changement. Et parfois la nouveauté, c'est d'élire des retraités, des papys rassurants, enfin on veut le croire: Joe, Mario, Donald. Mais nos élus se doivent d'être parfaits, ce qu'ils ne sont pas bien sûr. Et s'ils se font choper la main dans le pot de miel, c'est le carnage. Enfin pas toujours. Il y en a qui rebondissent. Pas vrai DSK?

Vint récemment le tour de Bernard. Ah Bernard Tapie... Je l'ai adoré et tant pis pour son côté voyou. J'assume.

Mais les petits jeunes au pouvoir ne sont pas protégés pour autant. Le jeune prodige autrichien Sebastian vient de tomber de son piédestal. Corruption possible. N'est-ce pour lui qu'un épisode de la story ou le début de grandes difficultés et la fin de tout? On verra vite si la saga *«beau Sebastian»* plaît au public autrichien.

Et d'un coup, les jeunes deviennent les vieux de quelqu'un. Dur dur… Les voilà à maturité. Ils ne sont plus si jeunes dans le fond. Je vous le dis, les jeunes pousses doivent profiter du moment présent; sur le long terme, elles résistent moins bien aux intempéries du XXIe siècle… Le climat politique se dérègle mais il n'y a personne pour organiser une *«grève du climat»* pour corriger le tir. Alors, il nous reste les enterrements de nos aînés pour se donner un petit coup de jeune. Mais bon, la mort de Delon, ça va me faire un sacré coup c'est sûr…

publicité

IMPRIMERIE MAGNENAT

Toutes solutions d'impression

Avenue de Préfaully 30
1020 Renens
Tél. 021 312 03 73
info@magnenat.com
www.magnenat.com